



MAIRIE DE CHAMPDIEU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2026

Délibération n°2026-010-DE

OBJET : Convention d'adhésion au service commun juridique de Loire Forez Agglomération

En exercice :
18 membres

Présent(s) : 14

Excusé(s) : 3

Pouvoir(s) : 1

Absent(s) : 1

Pour : 15

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

Le vingt trois février deux mille vingt six, 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur COUCHAUD Patrice, Maire.

Date de convocation : 10 février 2026

Les membres présents en séance :

Patrice COUCHAUD, Jeanne MAILLARD, Yves CHAZAL, Patricia CHOMARAT, Chantal MEDAL, Evelyne SKORUPOWSKI, Alain CHEVET, Patrick MICHAUD, Pierre-Marie BROSSE, Marie-Noëlle THIOLLIER, Catherine RIVAL FOUBERT, David MASSACRIER, Mickaël MASSARO, Céline VACHERON

Le ou les membre(s) ayant donnés un pouvoir :

Frédéric DUFOUR pouvoir à Yves CHAZAL

Le ou les membres absent(s) :

Sabine GAUDIO

Le ou les membres excusé(s) :

Frédéric DUFOUR, Stéphanie SEON, Camille DECOMBE

Secrétaire de séance : Monsieur Yves CHAZAL

Monsieur le Maire informe que dans le cadre du schéma de mutualisation de Loire Forez Agglomération, il a été créé un service commun commande publique / assistance juridique. Conformément aux dispositions de l'article L 1511-4-1 du CGCT et dans un souci de bonne organisation et de rationalisation des services, la commune peut solliciter Loire Forez agglomération pour une mise à disposition, d'une partie de ce service commun dans le cadre de ses missions en matière d'achat public et d'assistance juridique, sur les projets :

- **Questions juridiques diverses**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200461-20260223-2026-010-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2026
Publication : 27/02/2026

1/ Le service mis à disposition serait missionné pour un volume horaire estimatif pour accomplir les missions suivantes :

- Réponse aux demandes de conseil
- Validation d'actes juridiques
- Assistance dans le cadre de réunion ou rendez-vous à portée juridique
- Relation avec les avocats – gestion des contentieux
- Rédaction d'actes et de notes

2/ Le service mis à disposition serait missionné pour un volume prévisionnel d'un nombre d'heures en **équivalent de marchés publics (unité d'œuvre)** pour accomplir les missions suivantes :

- Rencontre(s) avec le représentant du pouvoir adjudicateur adhérent pour cerner les besoins
- Rédaction des pièces administratives du dossier de consultation des entreprises (AE – CCAP – RC), relecture du CCTP
- Lancement de la consultation
- Gestion des questions des candidats
- Réception et ouverture des offres
- Transmission des offres au représentant du pouvoir adjudicateur
- Rédaction du cadre de tableau d'analyse
- Relecture du tableau d'analyse des offres
- Organisation de la CAO ou commission marché
- Envoi des courriers d'information aux non retenus (signés par le représentant légal du pouvoir adjudicateur)
- Mise au point du marché
- Organisation des séances de négociation, secrétariat
- Notification du marché signé par le représentant légal du pouvoir adjudicateur
- Rédaction des avenants
- Gestion des actes de sous-traitance
- Assistance à la rédaction des délibérations afférentes aux marchés
- Gestion de la périodicité des marchés : reconduction, lancement d'une nouvelle consultation (alerte de la collectivité)
- Rédaction du rapport de présentation
- Rédaction des conventions de groupement de commande
- Transmission au contrôle de légalité des contrats et avenants

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adhérer au service commun « commande publique / assistance juridique ».

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** l'adhésion au service commun commande publique / assistance juridique.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder aux formalités administratives

Champdieu, le 23 février 2026

Le secrétaire de séance
Monsieur Yves CHAZAL

Le Maire,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200461-20260223-2026-010-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2026
Publication : 27/02/2026